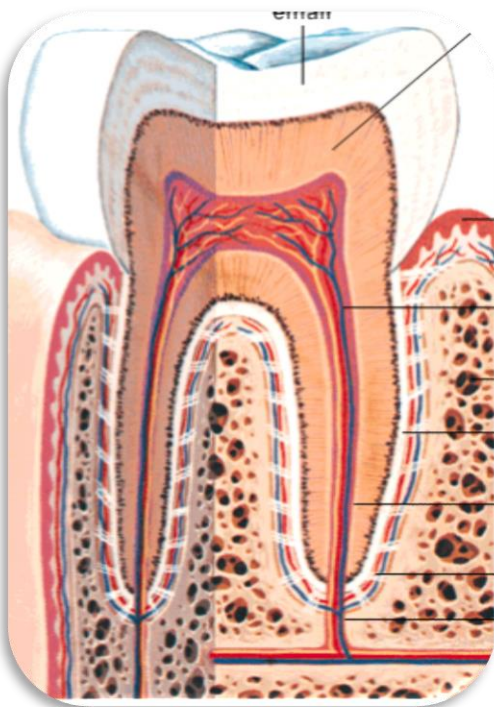


Département de Médecine Dentaire
Odontologie Conservatrice/Endodontie
2^{ème} année

Introduction à l'Odontologie Conservatrice/ Endodontie, Définition et principes de la spécialité

Dr Nabila TAHARI
2020 - 2021



INTRODUCTION A L'ODONTOLOGIE CONSERVATRICE/ENDODONTIE.
DEFINITION ET PRINCIPES DE LA SPECIALITE

Étudier la dent consiste à connaître la façon dont elle naît (embryologie), la façon dont elle vit dans l'environnement buccal (mastication), la façon par laquelle elle tombe malade (processus pathologique) et la façon par laquelle elle meurt

DEFINITION :

L'ODONTOLOGIE : est l'étude de tout ce qui concerne la physiologie, la pathologie, la thérapeutique des dents, de leurs tissus de soutien, tels la gencive, l'os maxillaire et mandibulaire.

Autrefois, elle e dénommait dentisterie, terme qui maintient la chirurgie dentaire dans un contexte exclusivement mécanique. On préfère actuellement le terme d'odontologie, qui est moins restrictif, plus scientifique et plus médical.

L'ODONTOLOGIE CONSERVATRICE : est « une science relative à la biologie et aux affections (atteintes) de l'émail, de la dentine et de la pulpe, à leurs complications, ainsi qu'aux thérapeutiques conservatrices, préventives et curatives qui s'y appliquent »

L'odontologie conservatrice et son complément la parodontologie constituent l'ensemble de sciences relatives à l'organe dentaire dans le cadre de l'appareil manducateur.

Elle s'occupe de soigner les dents, en éliminant le moins possible de la matière dentaire saine (émail et dentine).

L'ENDODONTIE : correspond à la clinique et à la pratique de l'endodontologie.

L'Odontologie Conservatrice se divise en deux grandes catégories : l'Odontologie Conservatrice Thérapeutique et Restauratrice.

1) L'ODONTOLOGIE CONSERVATRICE THERAPEUTIQUE :

Elle a pour but de traiter la carie dentaire, les traumatismes (fractures), les abrasions (usure) et les infections de la pulpe et du desmodonte, afin de soulager le malade et de prévenir toute complication locale ou régionale.

Elle est divisée en deux grands volets :

a. **Stratégie thérapeutique** : le schéma général sera le suivant :

- + Interrogatoire du malade ;
- + Inspection de la cavité buccale puis de la dent causale
- + La pose d'un diagnostic positif, étiologique et différentiel
- + Etablir un plan de traitement
- + Prononcer un pronostic

b. **Protocole opératoire** : globalement le protocole opératoire se divise en deux temps :

Temps chirurgical : il consiste en l'ouverture de la lésion carieuse pour permettre un accès très facile à l'instrumentation et avoir une bonne vision. Cette opération s'effectuera avec des instruments manuels et rotatifs. Suivi d'un curetage dentinaire, préparation de la cavité d'obturation.

Temps médicamenteux : son but est de favoriser la cicatrisation du tissu lésé par induction de la fonction réparatrice de la pulpe et du desmodonte. Cette cicatrisation n'est possible que si l'organe dentaire est parfaitement isolé de toute contamination salivaire ou autre.

Au cours de ce temps, une médication antiseptique est utilisée comme produit de protection du complexe pulpo dentinaire.

2) L'ODONTOLOGIE CONSERVATRICE RESTAURATRICE :

Elle a pour but de restaurer les tissus minéralisés détruits d'une dent, ceci à l'aide de matériau quelconque de telle manière que la morphologie et la physiologie normales soient rétablies tout en répondant de manière optimale aux exigences mécaniques et esthétiques au maximum les tissus dentaires encore sains.

Conclusion :

L'odontologie conservatrice avec toutes ses branches constituent un ensemble ayant un même but : sauvegarder la santé de l'organe dentaire.

